



Proposition de loi Duplomb : des avancées concrètes pour un monde agricole écouté

Après **plus de 18 mois de travail** et une **commission mixte paritaire conclusive**, la proposition de loi Duplomb, soutenue par **Bernard Buis** pour le groupe RDPI, marque une étape importante pour **répondre à la crise agricole** et **simplifier le quotidien des agriculteurs**.

Une méthode constructive

Plutôt que l'opposition systématique, nous avons choisi de contribuer à l'amélioration du texte en l'amendant, le corrigeant et le rendant acceptable, en lien avec les **revendications exprimées lors des manifestations agricoles de l'hiver 2023-2024**.

✓ Les principales avancées obtenues :

- **Maintien de l'indépendance de l'ANSES**, sans pouvoir de suspension par le ministère de l'Agriculture.
- Création d'un « comité des solutions » pour suivre le calendrier d'instruction prioritaire pour les demandes d'autorisation des produits phytosanitaires.
- **Assouplissement encadré de la séparation vente/conseil**, en autorisant uniquement les distributeurs à réaliser du conseil stratégique.

- **Dérogation temporaire pour l'acétamipride**, insecticide autorisé pour 3 ans renouvelables, en réponse aux besoins spécifiques de certaines filières (cerises, noisettes).
- Interdiction des cultures mellifères sur zones traitées, pour protéger les pollinisateurs.
- **Allègement des procédures ICPE** et relèvement des seuils pour certaines installations agricoles (bovins, porcs, volailles)
- **Reconnaissance de l'intérêt général majeur** pour les projets liés à l'accès à l'eau dans les zones en déficit hydrique.
- Caméras individuelles pour les agents de l'OFB, afin de sécuriser leurs interventions.
- Facilitation de l'introduction d'insectes stériles, comme alternative aux traitements chimiques.

Une ligne claire : pas d'interdiction sans solution

Ce texte repose sur un principe de bon sens partagé avec les professionnels du terrain : **agir en responsabilité, sans fragiliser davantage les exploitants**. Il rapproche la France des pratiques en vigueur chez nos voisins européens en **limitant les surtranspositions**.

Un texte plus ciblé, plus utile

Loin d'être un blanc-seing, le texte a été **profondément corrigé et encadré**, pour n'en conserver que les **mesures concrètes et applicables rapidement**, au service des agriculteurs. Il apporte une **réponse pragmatique et équilibrée**, en phase avec les attentes du terrain.

Bernard Buis : « *Je ne suis pas de ceux qui défendent les agriculteurs sur les ronds-points et votent le contraire à Paris. Mes racines agricoles me guident. J'agis avec responsabilité et constance pour un monde agricole respecté et écouté.* »

France Bleu : <https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-ici-drome-ardeche/bernard-buis-senateur-renaissance-de-la-drome-5103956>

